

AR Prefecture

063-216302588-20260312-DEL2026030616-DE
Reçu le 12/03/2026
Publié le 12/03/2026

DEL2026030616

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 11

PROCURATION : 1

VOTANTS : 12

L'an Deux Mille Vingt et Six, le Six Mars à Dix Neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 février 2026

Présents : BAARDMAN Bruno, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, KAUFFELD Monique, MARATRAT Gilles, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène, VERNET Thimothée.

Absents : COSTE Roger, CHARBONNIER Marie-Laure, OLIVIER Katia

Procuration : CHARBONNIER Marie-Laure à PEUDEVIN Mireille

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : ECLAIRAGE SUITE RENFORCEMENT BT LES CHELLES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir la réalisation de travaux d'éclairage public au Mayet en parallèle de l'enfouissement des réseaux de télécommunications et des réseaux électriques.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 15 000.00€ HT.

Conformément aux décisions prises par son comité, le SIEG peut prendre en charge la réalisation des travaux en le finançant dans la proportion de 40% du montant HT et en demandant à la commune un fond de concours égal à 60% de ce montant, soit 9 000.96€.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Approuve** l'avant-projet des travaux d'éclairage public au lieu-dit Les Chelles
- **Fixe** la participation de la Commune au financement des dépenses à 9 000.96€
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention relative à ce chantier.

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme

Le Maire,

Arnaud PROVENCHERE

